



Rapport de la mairesse sur les faits saillants  
du rapport financier 2017  
de la Ville  
Mardi 12 juin 2018

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Tel que prévu par les nouvelles dispositions de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, il me fait plaisir de vous présenter le **rapport sur les faits saillants de l'exercice financier 2017**.

Avant d'entamer le contenu, précisons que ce nouveau rapport sur les faits saillants est une transition avec le rapport du maire sur la situation financière qui était habituellement présenté à l'automne. Il est prévu que le document des faits saillants soit rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin de chaque année et disponible pour consultation par la suite.

La loi exige dorénavant que l'information relative à la rémunération des élus municipaux soit disponible sur le site internet de la ville.

Vous trouverez donc, dans les prochains jours, ces deux documents sur le site: ville (point) saintphilippe (point) quebec sous l'onglet : service-des-finances-et-de-la-tresorerie.



Nous survolerons l'année 2017 en matière de :

1. rapport de l'auditeur;
2. rapport financier;
3. principales réalisations et améliorations particulières
4. affectation des excédents.

## **1. RAPPORT DE L'AUDITEUR**

Lors de la séance du 12 juin 2018, le Conseil municipal a déposé le rapport financier 2017 consolidé du vérificateur externe de la Ville de Saint-Philippe, soit par la firme Goudreau Poirier Inc., comptables agréés.

L'auditeur confirme que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville et de ses organismes consolidés. Le rapport comporte toutefois la réserve suivante, au sujet de la perception des droits sur les carrières et sablières au montant de 422 527 \$. « Comme les mesures de contrôle mises en place par la Ville ne permettent pas de s'assurer de l'exactitude des déclarations produites par les exploitants », l'auditeur n'a pas été en mesure de s'assurer de l'intégralité des revenus inscrits au rapport financier.

Pour rectifier cette situation, nous tenons à vous informer qu'un nouveau système a été mis en place en 2017 et nous permettra d'avoir des données vérifiables dès l'année 2018. À cet effet, la Ville de Saint-Philippe a mandaté l'entreprise DroneXperts afin qu'elle effectue, par drones, des relevés topographiques au-dessus de la carrière lors des périodes d'extraction. Les données prélevées permettront à la Ville de Saint-Philippe de comparer le tonnage métrique fourni par les exploitants de la carrière aux relevés aériens. Cette méthode servira à faire la consolidation entre les déclarations de redevances produites par les exploitants de la carrière et le tonnage réel qui a été extirpé.



## 2. RAPPORT FINANCIER 2017

En 2017, les revenus de la Ville ont atteint près de 12,4 M\$.

<b>Revenus de fonctionnement</b>	10 573 657 \$
Affectations	417 455 \$
Amortissements	1 402 958 \$
<b>Total</b>	<b>12 394 071 \$</b>

Quant aux charges, elles s'élèvent à plus de 11,5 M\$.

<b>Charges</b>	10 824 759 \$
Remboursement des dettes	582 077 \$
Investissements	135 159 \$
<b>Total</b>	<b>11 541 995 \$</b>

L'exercice financier de la Ville se termine donc avec un excédent des revenus sur les dépenses de 852 076 \$.

Des revenus supérieurs ont été perçus en matière de taxes pour un montant de 157 565 \$, de compensations tenant lieu de taxes au montant de 14 754 \$, d'imposition de droits pour 250 166 \$ principalement relié à l'augmentation des droits de mutation ainsi que par la perception d'autres revenus d'intérêt pour un total de 21 290 \$.

Par ailleurs, la Ville dégage des économies de 262 753 \$, notamment dans le secteur de l'administration générale (72 991 \$), en sécurité publique (61 307 \$), en hygiène du milieu (90 838 \$), aménagement, urbanisme et développement (87 459 \$) et quant aux frais de financement (22 065 \$). Ces économies sont principalement liées aux efforts de gestion notamment en matière de ressources humaines et de planification administrative.



### **3. LES PRINCIPALES RÉALISATIONS ET AMÉLIORATIONS DE L'ANNÉE 2017**

Malgré que la Ville de Saint-Philippe ait connu une des plus fortes croissances démographiques de la région dans les dernières années, elle affiche un ralentissement en 2017. Les projets en redéveloppement ont, certes, apporté un dynamisme et de nouveaux citoyens, cependant le contexte économique et les infrastructures arrivées à pleine capacité imposent des limites aux projets projetés. Conséquemment, l'administration doit constamment ajuster la planification des projets, les échéanciers et les services dispensés à notre population. Nous veillons toutefois à encadrer harmonieusement le développement en cours dans notre communauté, à maintenir une offre de loisirs variée et accessible pour toutes les générations et également, à dispenser des services municipaux de proximité. En 2017, plusieurs projets ont été réalisés en lien avec les ressources disponibles et les besoins prioritaires de notre Ville.



## **Administration générale | Infrastructures et équipements**

- ❖ octroi d'un contrat pour les travaux de gainage de l'égout sanitaire sur la montée Monette;
- ❖ inauguration du Complexe Élodie-P.-Babin regroupant les organismes de l'âge d'or, du Café liberté 50, de la Maison des jeunes « Au repère »;
- ❖ rénovation du revêtement extérieur de la bibliothèque;
- ❖ octroi d'un mandat pour les études d'une voie de contournement du secteur central;
- ❖ réalisation de différentes études pour les stabilisations des berges sur le Rang Saint-André, la route Édouard-VII et le rang Saint-Marc;
- ❖ acquisition d'un terrain sur la route Édouard-VII, dans le but d'y aménager un pont d'accès vers le futur développement résidentiel des étangs aérés;
- ❖ modification du règlement 421 relativement à l'augmentation du Fonds de Roulement de 380 000\$ à 500 000\$;
- ❖ location et aménagement d'un local au 175 chemin Sanguinet pour la division génie et services techniques;
- ❖ octroi d'un mandat pour un service de drone afin de valider les quantités de pierres sortant de la carrière DJL.



## **Communication**

- ❖ embauche d'une conseillère à la Direction générale et responsable des communications;
- ❖ refonte du site WEB de la Ville;
- ❖ acquisition et implantation d'un système automatisé d'appels des urgences;
- ❖ déploiement de la présence de la Ville sur les médias sociaux.

## **Transport collectif**

- ❖ fin des CIT le 31 mai 2017, remplacé par ARTM (Autorité régionale de transport métropolitain) et par exo RTM (Réseau de transport métropolitain).

## **Développement et aménagement du territoire**

- ❖ adoption d'un guide architectural pour le secteur central;
- ❖ adoption d'un règlement encadrant la démolition de certains bâtiments;
- ❖ refonte du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- ❖ modification du règlement de lotissement pour l'application du 10% de Parcs dans les secteurs de requalification.

## **Environnement, parcs et espaces verts**

- ❖ construction et ouverture du planchodrome (skatepark) au parc Gérard-Laframboise;
- ❖ remplacement d'un module de jeu au parc Gérard-Laframboise.



### **Loisir, culture et vie communautaire**

- ❖ octroi d'aides financières et de support aux organismes communautaires, dont 37 500 \$ à la Maison des Jeunes « Au Repère »;
- ❖ acquisition de collections de livres numériques à la bibliothèque;
- ❖ signature d'une entente avec la Ville de Delson relative à l'utilisation commune des biens et services sportifs;
- ❖ retour du camp de jour au Complexe Élodie-P.-Babin et ajout de 60 places supplémentaires;
- ❖ collaboration des loisirs au projet de médiation culturelle;
- ❖ ajout du service réponse-à-tout, qui est un service gratuit de communication en ligne offert par une communauté de bibliothèques québécoises.

### **Sécurité publique**

- ❖ signature de la convention collective des pompiers (5 ans);
- ❖ élaboration d'un plan de mesures d'urgence;
- ❖ acquisition de pince de désincarcération et de coussins de levage.



#### 4. AFFECTATION DES EXCÉDENTS

Le Conseil municipal est soucieux de gérer l'avenir financier de Saint-Philippe avec grande rigueur. Il veille à planifier le développement et ses infrastructures, ainsi un montant de 256 661 \$ a été affecté au fonds de réserve des réseaux d'aqueduc et d'égout sur le montant total excédentaire de 852 076 \$.

De plus, la création d'une réserve sera effectuée au montant de 165 000 \$ afin de procéder à la réfection des rues du secteur urbain.

En terminant, je remercie sincèrement les membres du conseil municipal, le directeur général, le personnel cadre ainsi que tous les employés, de leur soutien, leur implication et leur engagement.

Merci !

Johanne Beaulac

Mairesse

*Cabinet de la mairesse*

Johanne Beaulac

---

175, chemin Sanguinet, bureau 201, Saint-Philippe (Québec) J0L2K0

Téléphone : 450 659-7701 • Télécopieur : 450 659-7702

jbeaulac@ville.saintphilippe.quebec • www.ville.saintphilippe.quebec